



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil régional du Limousin et l'Insee Limousin.

ENTREPRISES

Des créations pérennes qui peinent à se développer

La pérennité des entreprises nouvellement créées en Limousin pâtit de la crise mais demeure au-dessus de la moyenne de province.

L'impact des créations sur le volume d'emploi tient moins à la pérennité des entreprises qu'à leur capacité à se développer. L'emploi dans les entreprises pérennes a moins augmenté en Limousin qu'ailleurs.

Créer une nouvelle entreprise est un métier à part entière nécessitant des compétences qui vont au-delà de la maîtrise d'un savoir-faire professionnel.

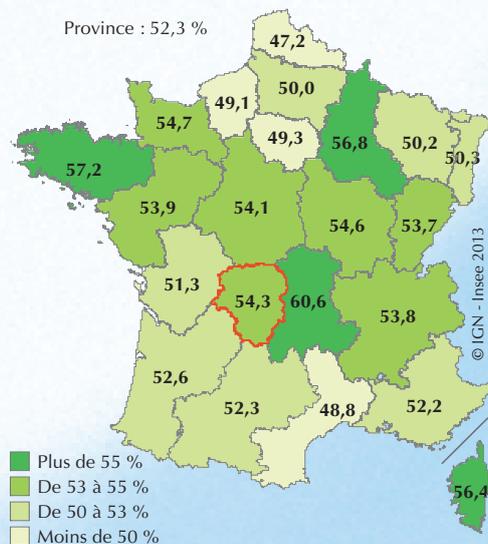
Acquérir son indépendance, mettre en œuvre son goût d'entreprendre, rechercher un meilleur revenu ou plus simplement saisir une opportunité : diriger son entreprise séduit. Depuis 2009 et en comptant les auto-entreprises, 4 000 à 5 000 projets voient le jour chaque année en Limousin, qu'il s'agisse d'une création pure ou d'une reprise par un nouveau dirigeant. Assurer la pérennité d'une nouvelle entreprise, et au-delà son développement, reste un défi majeur qu'une partie seulement des entrepreneurs relèvera, d'autant que les difficultés peuvent s'accroître quand la conjoncture économique est défavorable.

en 2006, hors auto-entreprises. Parmi les créations pures, 54,3 % sont toujours en activité cinq ans plus tard. Ce résultat place le Limousin au septième rang des régions françaises, aux côtés de la Bourgogne et de la Basse-Normandie. Sur

Une pérennité qui demeure au-dessus de la moyenne

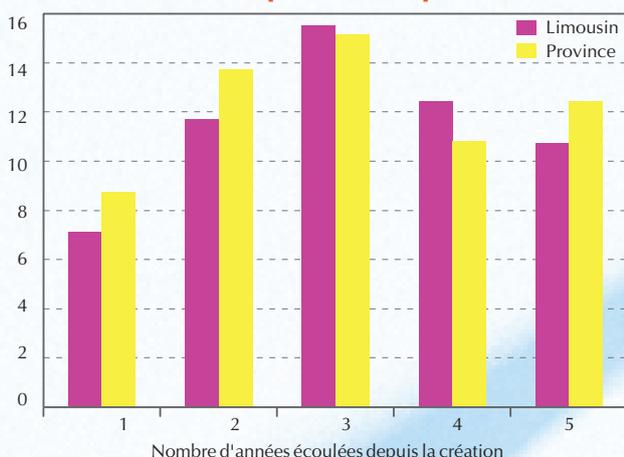
Créations pures, reprises ou réactivations, 2 400 nouvelles entreprises ont vu le jour en Limousin

Le Limousin au septième rang



Novembre 2013 : Suite à un problème de collecte, des révisions de données pour la région Poitou-Charentes ont été intégrées à la présente publication (yc sur la version HTML)

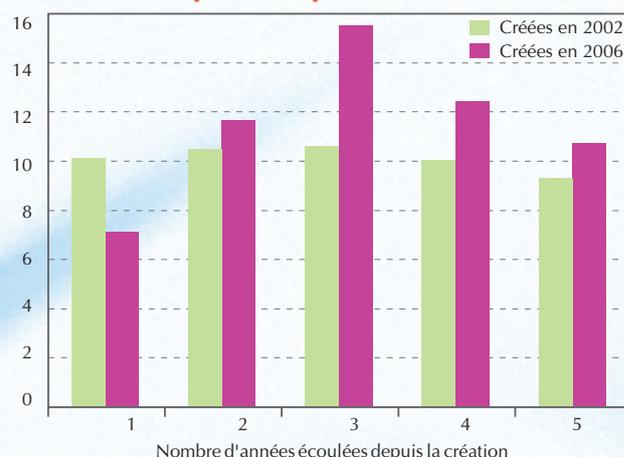
Le Limousin plus touché par la crise



Taux de cessation annuel des entreprises créées en Limousin et en province au cours du premier semestre 2006, en %

Source : Insee, enquête Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011)

Un effet plus marqué de la crise en 2009



Taux de cessation annuel des entreprises créées en Limousin au cours du premier semestre 2002 ou 2006, en %

Source : Insee, enquêtes Sine 2002 (interrogations 2002, 2005 et 2007) et 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011)

la période récente, la pérennité des entreprises créées en Limousin s'amenuise, alors qu'elle reste constante en moyenne en province. En effet, avec un taux de survie à cinq ans de 58,8 % pour la génération 2002, le Limousin occupait la première place du palmarès des régions, se situant 6,4 points au-dessus de la moyenne de province. Si l'avantage du Limousin perdure pour la génération 2006, il s'est notablement réduit, la région se plaçant à peine 2 points au-dessus de la moyenne. Le Limousin devance de peu la région Centre, plus nettement Aquitaine et Midi-Pyrénées. Avec un taux de survie de près de 61 %, l'Auvergne constitue une exception à double titre. Elle s'affiche au premier rang des régions, à plus de 3 points de la Bretagne et de Champagne-Ardenne. L'Auvergne est aussi l'une des rares régions où la pérennité des entreprises nées en 2006 s'est fortement améliorée par rapport à celle créées en 2002, avec un gain de plus de 5 points.

Une génération confrontée à la crise

Quel que soit le contexte, assurer la pérennité d'une nouvelle entreprise est une affaire délicate. Mais la conjoncture économique compte aussi dans l'essor d'un projet. Les créateurs de 2006 ont ainsi dû composer avec les crises financière et économique de la seconde moitié des années 2000. La comparaison des taux de cessation annuels des générations 2002 et 2006

reflète clairement ce contexte dégradé dont les conséquences peuvent varier d'une région à l'autre. En Limousin, les effets de la crise sont visibles dès 2008, deuxième année suivant la création, et l'impact s'accroît en 2009. Le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2006 est ainsi inférieur de 5 points à celui observé pour la génération de 2002. La crise semble avoir davantage affecté les nouvelles entreprises limousines que celles des autres régions. Ainsi, entre 2006 et 2008, le Limousin se démarque vis-à-vis de la France de province

avec des taux de cessation plus contenus. Sur les trois années suivantes, la région ne creuse à l'autre. En Limousin, les effets de la crise sont visibles dès 2008, deuxième année suivant la création, et l'impact s'accroît en 2009. Le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2006 est ainsi inférieur de 5 points à celui observé pour la génération de 2002. La crise semble avoir davantage affecté les nouvelles entreprises limousines que celles des autres régions. Ainsi, entre 2006 et 2008, le Limousin se démarque vis-à-vis de la France de province avec des taux de cessation plus contenus. Sur les trois années suivantes, la région ne creuse à l'autre. En Limousin, les effets de la crise sont visibles dès 2008, deuxième année suivant la création, et l'impact s'accroît en 2009. Le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2006 est ainsi inférieur de 5 points à celui observé pour la génération de 2002. La crise semble avoir davantage affecté les nouvelles entreprises limousines que celles des autres régions. Ainsi, entre 2006 et 2008, le Limousin se démarque vis-à-vis de la France de province

Objectif Création

La Région Limousin et ses partenaires (réseaux consulaires et associatifs) affirment à travers la poursuite du dispositif « Objectif Création », leur volonté d'accompagner les porteurs de projet dans la réalisation de leur création ou reprise d'entreprise. De l'idée à la formalisation du projet, jusqu'aux premiers pas de l'entreprise, ils bénéficient de conseils, de formations et d'aides financières (Pass' Conseil, Pass' Création, Pass' Reprise, prêts d'honneur...).

Et pour les moins de 30 ans, un encouragement supplémentaire à travers les aides bonifiées de « 110 projets pour les jeunes » (Aide coup de pouce, Pass' Jeune).

Depuis 2011, la Région Limousin a mis l'accent sur les outils permettant de consolider les fonds propres des entreprises reprises (Fonds Transmission, Pass' Reprise ou Avance remboursable).

Depuis sa mise en place en 2007, Objectif Création a accompagné la création et la reprise de plus de 3 900 entreprises dont 15 % de reprise d'entreprises.

En savoir plus : 0 800 03 07 09

www.creezenlimousin.fr

notamment de l'augmentation importante du volume des créations qui a progressé de 50 % entre 2002 et 2006. Or, davantage de créations engendre un risque de cessation plus élevé. Ce constat vérifié auparavant en Île-de-France, Languedoc-Roussillon ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, concerne aujourd'hui le Limousin.

Une dynamique de l'emploi certaine

Au premier semestre 2006, la création des 991 entreprises limousines avait généré 1 650 emplois. Cinq ans plus tard, les 538 entreprises restantes totalisent 1 250 emplois, dont 650 salariés. Ainsi, pour 100 emplois, salariés ou non, générés par les entreprises nées en 2006, on en compte 76 en 2011 en Limousin, contre 83 en Provence.

Ce bilan de l'emploi à cinq ans résulte de deux effets antagonistes conjugués. D'une part, des emplois créés en 2006 ont été ensuite supprimés en raison des cessations d'entreprises : en Limousin, 47 % n'existent plus en 2011. D'autre part, des emplois supplémentaires ont été créés dans les entreprises pérennes. Cinq ans après leur création, les entreprises Limousines préservent la même proportion d'emplois initiaux que la moyenne de province. Mais elles en créent moins qu'ailleurs : l'augmentation de l'emploi dans les entreprises pérennes est seulement de 42 % dans la région contre 57 % en province. Cette évolution positionne le Limousin au seizième rang des régions métropolitaines. Malgré leur bonne pérennité, les entreprises limousines ont donc semble-t-il moins de capacité à générer durablement des emplois nouveaux. Au total en Limousin, le stock d'emplois en 2011 est constitué pour 70 % des emplois initiaux, contre 63 % en province.

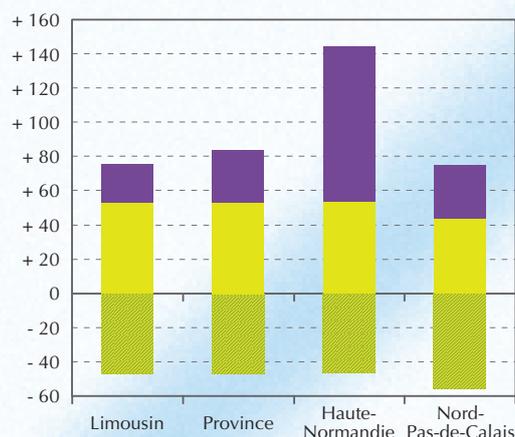
Un même bilan sur l'emploi peut résulter de dynamiques différentes. Ainsi, le nombre d'emplois existants en 2011 pour 100 emplois créés en 2006 est le même en Nord-Pas-de-Calais qu'en Limousin. Pourtant, le taux de survie des entreprises en Nord-Pas-de-Calais est inférieur de 7 points. Mais, il est compensé par l'augmentation vigoureuse de l'emploi dans les entreprises pérennes : + 71 % dans le Nord-Pas-de-Calais contre + 42 % en Limousin.

Les reprises accentuent leur avantage

En Limousin, les entreprises nées d'une reprise en 2006 ont un taux de survie à cinq ans de 76 %, contre 54 % pour les créations pures. Cette pérennité plus importante des reprises existait déjà en 2002 et se vérifie également au niveau national. Elle résulte de différents facteurs favorables à la survie. Le cédant peut jouer un rôle de conseil auprès du repreneur et l'accompagner dans la phase de démarrage de son projet. La connaissance de la situation financière antérieure facilite la négociation avec les banques. Enfin, la clientèle déjà constituée génère des liquidités qui permettent à l'entreprise de faire face à ses dépenses.

Le cap de la première année semble ainsi être facilement franchi pour les repreneurs limousins. En 2007, leur taux de cessation ne dépasse pas 1,2 %, alors qu'il s'élève déjà à 7,1 % pour les créations pures. Sur la période de cinq ans, le taux de cessation en Limousin varie selon les années entre 1,2 % et 6,7 % pour les reprises et entre 7,1 % et 15,4 % pour les créations. Dans les deux cas de figure, le taux de cessation augmente de la première à la troisième année d'existence, puis diminue ensuite jusqu'à la cinquième année. Le pic de

Des dynamiques de l'emploi différentes



Volume d'emploi en 2011 pour 100 emplois en 2006 dans les nouvelles entreprises

■ augmentation de l'emploi (entre 2006 et 2011) dans les entreprises pérennes
 ■ emplois de 2006 existant encore en 2011
 ■ emplois perdus (suite aux cessations)

Source : Insee, enquête Sine 2006 (interrogations 2006, 2009 et 2011)

cessation est donc atteint la troisième année. De surcroît, les reprises semblent avoir mieux résisté à la crise que les créations. En 2009, le taux de cessation des reprises est inférieur de 9 points à celui des créations, l'écart entre les deux atteignant alors son maximum.

La santé se porte bien

Toutes choses égales par ailleurs, la pérennité des nouvelles entreprises est fortement liée au secteur d'activité dans lequel elles sont créées. Les professions libérales sont par exemple très présentes parmi les secteurs à taux de survie élevé. En Limousin comme en province, le taux de pérennité à cinq ans dépasse 80 % pour les sages-femmes, les vétérinaires et les infirmiers. Les taxis ont également un taux de survie à cinq ans supérieur à 80 %. Toutes ces professions ont en commun d'être fortement réglementées. Et certains territoires manquent de praticiens, notamment en Limousin. Les créateurs exerçant dans ces secteurs rencontrent donc moins de concurrence.

À l'opposé, les créations dans le secteur de la construction de maisons individuelles, des travaux de maçonnerie générale, de gros œuvre du bâtiment et les agences immobilières ont une pérennité à cinq ans inférieure à 40 %, en Limousin comme en province. Dans la région, le secteur de la construction a connu un repli historique de

son activité en 2008 et 2009 et le nombre de logements mis en chantier a baissé de 29 % en Limousin en 2008. Ce contexte explique sans doute en grande partie le très fort taux de cessation des entreprises nées en 2006 dans ce secteur : respectivement 17 % en 2008 et 15 % en 2009.

Les régions présentent des disparités plus ou moins marquées dans la répartition des créations d'entreprises par secteurs d'activité. Pour autant, ces disparités n'expliquent pas l'importance des écarts observés en matière de taux de survie. Ainsi, si le Limousin avait la même répartition sectorielle des créations qu'au niveau national, le taux de survie à cinq ans ne serait amélioré que de 0,4 points et atteindrait 54,7 %.

Créateur : un vrai métier

La pérennité à cinq ans ne dépasse pas 40 % si le créateur est non diplômé, et atteint 60 % s'il dispose d'un diplôme au moins équivalent au bac. Les années d'études après le bac n'ont qu'un très faible effet sur la survie de l'entreprise.

Toutes choses égales par ailleurs, avoir été cadre auparavant est plus favorable à la pérennité que l'exercice préalable du métier dans lequel on crée son entre-

Suivre les nouvelles entreprises

Le Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) permet d'analyser les conditions de développement des jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence.

Les « nouvelles entreprises » appartiennent au champ économique des activités marchandes non agricoles. Elles comprennent les « créations » mettant en œuvre de nouveaux moyens de production, les « réactivations » d'activité après une interruption de plus d'un an et les « reprises » d'unités existantes en cas de changement d'activité ou de localisation.

Tous les quatre ans, une nouvelle génération d'entreprises est observée. La génération des nouvelles entreprises créées au premier semestre 2006 a été enquêtée en septembre 2006, 2009 et 2011. Celle de 2002 l'a été en 2002, 2005 et 2007. En Limousin, le financement complémentaire apporté par la Région Limousin permet d'enquêter toutes les entreprises.

prise. En effet le créateur doit mobiliser des qualités et des connaissances qu'une expérience dans le métier ne suffit pas toujours à acquérir : compétences en gestion, en management, qualités relationnelles avec la clientèle ou les fournisseurs... Être créateur d'entreprise est, de ce point de vue, un métier à part entière.

Une prime au capital

Les chances de survie d'une entreprise sont d'autant plus fortes que les moyens financiers mobilisés lors de sa création sont élevés. En Limousin les entreprises ayant nécessité plus de 40 000 € pour démarrer ont un taux de survie supérieur de 18 points à celles qui ont mobilisé moins de 4 000 €. Un financement plus élevé au départ permet de mieux faire face aux aléas qui peuvent survenir (carnets de commandes temporairement vides, retards de paiement, dépenses imprévues...). En outre, les créateurs porteurs de projets d'envergure nécessitant un financement important préparent un plan d'affaires plus abouti et

améliorent ainsi leurs chances de réussite.

En Limousin comme en province, une entreprise sur deux déclare avoir bénéficié d'une aide à la création. Si le taux de survie à cinq ans des entreprises non aidées du Limousin dépasse de 3,5 points celui de la province, celui des entreprises aidées est semblable à la moyenne. Les aides ciblant des publics spécifiques, les différences de profil entre ces deux populations expliquent en grande partie cet écart. La connaissance des facteurs qui influent sur la pérennité des projets (secteur, profil du créateur, capital investi) est donc un élément important pour mieux accompagner et conseiller les créateurs.

Bien que confrontés à une conjoncture économique difficile, les créateurs de 2006 dont l'entreprise est encore active cinq ans après dressent un bilan positif de leur projet. Quatre sur cinq se déclarent satisfaits de leur engagement entrepreneurial. Dans le contexte de crise, ils restent cependant prudents quant à leurs perspectives de développement.

●●●● Bruno Balouzat,
Claude Mallemanche, André Pagès



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00



Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Herny
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : juin 2013

Code SAGE : FOC139224
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2013

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».